

INGÉNIEUR DE DÉPLOIEMENT DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

> **Chef de section logistique et déploiement.**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Piloter et optimiser le déploiement des équipements et des éléments de réseaux en procédant aux ajustements nécessaires, dans le respect du dossier d'architecture.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Réalisation ou participation aux études d'ingénierie détaillées afin de faire correspondre les déploiements locaux aux exigences de capacité, de couverture et de qualité de service définies dans le dossier d'architecture.
- Réalisation des ajustements nécessaires sur le plan de la capacité du réseau, des équipements et du budget.
- Détermination et priorisation de la liste des sites en fonction des critères de ressources, de stratégie et de performance arrêtés et des contraintes locales (techniques, économiques, juridiques).
- Suivi du déploiement en liaison avec le chef de projet déploiement.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

Connaissance :

- Des protocoles et architectures de réseaux.
- Des matériels et des constructeurs, de l'état de l'art des technologies et des équipements dans son domaine.
- Des règles d'ingénierie, des matériels et équipements, des concepts et techniques d'architecture des réseaux.
- Des processus de l'entreprise applicables aux projets de construction et d'évolution de sites de télécommunications.
- De la gestion de projet.

savoir-faire

▪ Analyser :

- > Traiter une information complexe (collecter, trier, analyser, synthétiser des informations dans un temps très court).
- > Apprécier les risques et les impacts de ses actions.
- > Prendre des décisions, prioriser et faire des choix.
- > Agir en pleine autonomie.

▪ Rédiger :

- > Mettre en œuvre les techniques de communication rédactionnelle : rédiger des processus, outils et documents techniques, ainsi que des comptes rendus.
- > Rédiger le dossier d'ingénierie détaillée.
- > S'assurer du respect des processus.

- Garantir l'atteinte des résultats dans le respect des spécifications du dossier d'architecture.
- Travailler en réseau et en équipe.
- Être capable d'acquérir rapidement des connaissances de plus en plus diverses et variées.
- Gérer un budget : construire un budget, savoir estimer les coûts, calculer un ROI simple, suivre la consommation du budget et l'actualiser.
- Partager son savoir au sein d'une communauté professionnelle (partage de connaissances).

comportements professionnels

- Disponibilité.
- Réactivité.
- Travail méthodique.
- Rigueur.
- Capacité d'initiative.
- Autonomie.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formation type BAC + 3 et expérience terrain de 3 ans appréciée.
Permis B.

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Responsable de projet - Gestionnaire de centre technique - Architecte réseaux et services des télécommunications.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Coordinateur de travaux.
Planificateur réseaux.
Concepteur réseaux et services des télécommunications.

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Gestionnaire de centre technique.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Evolution technologique et stratégique de l'OPT-NC.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Mise à jour de ses connaissances.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*